

Informations pour le parent qui doit subir une césarienne planifiée et désir allaiter

Dans la mesure du possible, votre nouveau-né sera placé en peau-à-peau avec vous dès que l'équipe médicale aura terminé l'évaluation de son état de santé. Si celui-ci est stable, le peau-à-peau se poursuivra en salle d'opération, et votre bébé restera sur vous tout au long de votre rétablissement en salle de réveil.

Cette pratique favorise la sécurité de votre bébé en régulant sa température, sa respiration et son rythme cardiaque. Elle facilite également l'allaitement en stimulant la production de lait maternel. Nous vous encourageons à allaiter votre bébé dès que possible après sa naissance, et aussi souvent que vous le pouvez. Cela contribuera à une production rapide et abondante de lait.

Si votre bébé ne semble pas vouloir allaiter dans l'heure qui suit sa naissance, ne vous découragez pas. Une infirmière vous guidera pour exprimer manuellement du colostrum et le donner à votre bébé. Ce colostrum, riche en nutriments, nourrira votre enfant tout en stimulant votre production de lait.

Si, pour des raisons de santé, vous ou votre nouveau-né ne pouvez pas pratiquer le peau-à-peau en salle d'opération, votre bébé sera pris en charge et transporté soit en unité de néonatalogie, soit à la maternité, selon son état. Dès que la santé de votre bébé le permettra, votre partenaire pourra effectuer le peau-à-peau avec lui.

Pour anticiper toute éventualité, nous vous conseillons de :

- **Exprimer votre colostrum** à partir de 37 semaines de grossesse et le conserver au congélateur.
- **L'apporter** avec vous le jour de votre césarienne.
 - Un réfrigérateur et un congélateur destinés à la conservation du colostrum sont disponibles au département de la maternité, (aile nord, en face de la chirurgie d'un jour).
 - Préciser s'il doit être **réfrigéré ou congelé** au personnel afin qu'il puisse l'entreposer correctement.
 - Assurez-vous d'avoir bien identifié votre colostrum avec votre nom, votre date de naissance ainsi que la date d'expression.

Le colostrum exprimé pourra être utilisé pour votre bébé si l'allaitement direct n'est pas possible dans un délai raisonnable, en cas de signes de faim avant votre retour à l'étage, ou si votre bébé présente des difficultés à maintenir un taux de sucre sanguin acceptable.

Une brochure intitulée "*Allaiter, ça s'apprend, et mieux encore, ça se prépare !*", qui vous guide dans le processus d'expression manuelle, est à votre disposition. Vous pouvez la consulter en suivant le lien ci-dessous ou en scannant le code QR.

[Allaiter ça s'apprend, et mieux encore, ça se prépare!](#)

